Bourses et logements étudiants : vous pouvez faire vos demandes à partir du 13 mars

Publié le : Mercredi 12 Mars 2025 08:48
Clics : 1125



Vous êtes étudiant, ou vous le serez à partir de la rentrée prochaine ? Si vous souhaitez faire une demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, vous devez constituer un dossier social étudiant.

Lire la suite : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17171

Phoca PDF